



RAPPEL DES DÉLAIS D'ADHÉSION POUR 2023

1ère adhésion à une association de gestion agréée : **avant le 1er juin 2023**

Début d'activité :

Dans les 5 mois du début d'activité

Reprise d'une activité après cessation :

Dans les 5 mois de la reprise d'activité

En cas de transfert volontaire d'une association agréée vers OGALIA :

Adhérer dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de votre démission volontaire de l'autre association

Dans toute autre situation :

Toute la période d'imposition doit être couverte par une adhésion

Pour adhérer, rdv sur notre site
www.ogalia.org : cliquer
sur l'onglet ADHERER puis
BULLETIN ET ADHESION EN LIGNE



Tarifs 2023 : BNC/BIC/BA

Cotisation de base 96 € TTC

Les services à la carte 2023 :

BNC :

-/l'Examen de Concordance de Cohérence et de Vraisemblance (ECCV) 66 € TTC

-/l'Examen de Conformité Fiscale (ECF) 60 € TTC

BIC/BA :

-/l'Examen de Concordance de Cohérence et de Vraisemblance (ECCV) 63,60 € TTC

-/l'Examen de Conformité Fiscale (ECF) 180 € TTC

-/Le Dossier d'Analyse et de Performance (DPS) 24 € TTC (réservé qu'aux BIC)

RÉDUCTION D'IMPÔT POUR FRAIS DE COMPTABILITÉ ET D'ADHÉSION POUR 2023

Pour bénéficier de la réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion (cotisation de base+ECCV), vous devez remplir les 3 conditions suivantes :

↪ Etre adhérent d'OGALIA et avoir réglé les honoraires

↪ Réaliser un chiffre d'affaires n'excédant pas le seuil :

-MICRO BNC 77 700 €

-MICRO BIC 188 700 € pour les ventes de marchandises, objets, fournitures et denrées à emporter ou à consommer sur place, ou de fourniture de logement à l'exception des locations meublées autres que les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes

-MICRO BIC 77 700 € pour les autres entreprises

-MICRO BA : moyenne des recettes HT des trois années précédentes n'excède pas 91 900 €

↪ Etre imposé sur option à un régime réel BNC/BIC/BA

▶ Cette réduction correspond à 2/3 des frais de comptabilité et d'adhésion dans la limite de 915 €.

L'ECF : EXAMEN DE CONFORMITE FISCALE

L'ECF c'est quoi ?

Véritable label fiscal permettant de limiter le risque de contrôle fiscal et constituant un gage de sérieux fiscal pour vos partenaires (banques, clients, fournisseurs...)



Tarif :
BNC 60 €
BIC/BA 180 € TTC